



Le Havre Seine Métropole

Service Equipements Electriques, Réseaux et Ouvrages

Eclairage public

Les plans fournis en réponse à votre demande font apparaître nos réseaux en fonction de leur classe de précision :

- ⇒ Pour les réseaux aériens basse tension et à conducteurs isolés, leur classement non sensible pour la sécurité (article R554-2) ne justifie pas d'amélioration de leur critère de précision
- ⇒ Pour les réseaux aériens basse tension et à conducteurs nus, leur profil lors de l'installation respecte les tirants d'air réglementaires, néanmoins leur mode de pose détendu induit une marge de positionnement évolutive en fonction des conditions climatiques (fuseau). Aussi il est de la responsabilité du déclarant de contrôler à tout moment le respect des distances d'éloignement réglementaires ; Si le périmètre de sécurité est engagé (rayon de 3m), le déclarant devra contacter l'exploitant pour déterminer les conditions d'intervention (demande à faire sur eeero@lehavremetro.fr)
L'intervention ne sera possible qu'après validation des procédures et accord du déclarant sur la prise en charge financière
- ⇒ Pour les réseaux souterrains en classe de précision B ou C figurant sur le plan joint, la Communauté Urbaine réalise actuellement des opérations de localisation afin de respecter les critères de précisions. Aussi, nous vous proposons, d'une part, de convenir d'une réunion sur site pour vous apporter les informations complémentaires (contact eeero@lehavremetro.fr) et d'autre part, nous vous informons que nous mobiliserons le délai supplémentaire de 15 jours (jours fériés non compris) prévu au décret n°2018-899 du 22 octobre 2018.

Il résulte de ces dispositions que l'exploitant ne prendra pas en charge de coûts relatifs à la réalisation d'investigations complémentaires menées par le responsable de projet.

La loi fait obligation à un auteur de déclarer à l'exploitant, tout dommage ou dégradation causé à l'ouvrage; si ces événements se produisent aux heures et jours ouvrés, vous devez contacter le service Equipements électriques, réseaux et ouvrages au 02 32 74 62 80.

En dehors des heures et jours ouvrés, les services d'astreinte suivants sont à contacter :

Pour l'éclairage public :

24h/24	06 45 58 29 96	EQUANS pour Le Havre, Harfleur, rocade
Astreinte	06 80 11 65 26 (n° prioritaire) ou 06 27 45 06 71	GARCZYNSKI TRAPLOIR pour Gonfreville l'Orcher
Astreinte	06 45 58 29 96	INEO pour Sainte-Adresse
Astreinte	06 69 55 75 69	RESEAUX ENVIRONNEMENT pour les autres communes de la CU LHSM

Equipements Electriques - Réseaux Ouvrages - Eclairage Public

Légende

Réseau EP non Géoréférencé

- Non renseigné
- AERIEN
- SUR FACADE
- SOUTERRAIN classe B
- SOUTERRAIN classe C
- FOURREAU classe B
- PROJET

Réseau EP classe A

- <toutes les autres valeurs>
- réseau sous TPC40
- réseau sous TPC90
- réseau sous TPC63
- réseau sous TPC100
- réseau sous TPC 110
- réseau sous TPC 160

Travaux

- En cours
- Projet

Danger

- GLO < 1,5m
- LAC < 3 m
- LIGNE BT NU
- LIGNE HT

COFFRET acces libre 24h/24h

- ARMOIRE INTERCOMMUNALE
- ARMOIRE COMMUNE
- ARMOIRE TRAMWAY
- ARMOIRE ILLUMS
- ARMOIRE AUTRE GESTIONNAIRE

LANTERNE en Watt

- 0 - 16
- 17 - 48
- 49 - 84
- 85 - 125
- 126 - 198
- 199 - 400

SUPPORT

- <toutes les autres valeurs>
- AU SOL
- BORNE BASSE
- CANDELABRE A CROSSE
- CANDELABRE BETON
- CANDELABRE DROIT
- COLONNE
- CONSOLE
- MAT BASCULANT
- POTEAU BETON
- POTEAU BOIS
- SUR FACADE
- PROJET

DERIVATION_JONCTION

- AERIEUNE
- BOITE DE DERIVATION
- BOITE SCOTCH
- JONCTION DE CABLE
- SEPARATION EP / PRIVE
- SOUTERRAINE

AUTRE

- <toutes les autres valeurs>
- ABRIBUS
- Boitier illumination
- CABINE TELEPHONIQUE
- Chambre
- MUPI
- RAS

Assemblage des plans





